



Allianz Euro Oblig 1-3 Plus

Janvier 2010

Allianz 
Global Investors

Présentation réservée aux clients professionnels au sens de la MIF. Tout investisseur ne répondant pas à cette classification par Allianz Global Investors France ne doit en aucune manière tenir compte des informations mentionnées dans ce document.

Sommaire

1. Présentation d'Allianz Global Investors France (AllianzGI France)
2. Équipes de gestion obligataire
3. Processus d'investissement
4. Sources de valeurs ajoutées et cartographie des risques
5. Gestion d'Allianz Euro Oblig 1-3 Plus dans le contexte de marché
6. Contrôle des risques
7. Caractéristiques

Sommaire

1. Présentation d'Allianz Global Investors France

- Allianz Global Investors : Qui sommes-nous?
- Allianz Global Investors : Notre vision et ce que nous offrons
- Un actionnaire solide
- Allianz Global Investors France

2. Équipes de gestion obligataire

3. Processus d'investissement

4. Sources de valeurs ajoutées et cartographie des risques

5. Gestion d'Allianz Euro Oblig 1-3 Plus dans le contexte de marché

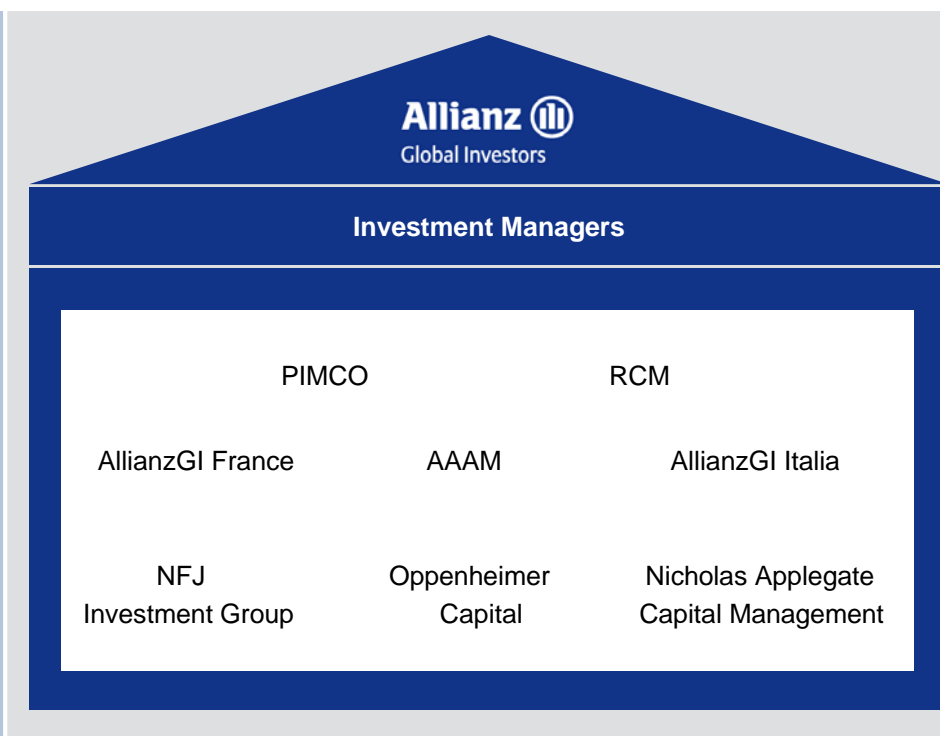
6. Contrôle des risques

7. Caractéristiques

Allianz Global Investors : Qui sommes nous ?

Allianz Global Investors bénéficie d'un excellent positionnement permettant d'assurer la pérennité et la croissance des actifs de nos clients.

- Un des leaders mondiaux en gestion active avec 1126 Mds € d'encours sous gestion¹
- Un « business model » pérenne, qui a fait ses preuves sur les 10 dernières années
- Une famille de sociétés de gestion disposant chacune de sa propre philosophie et culture
- Un actionnaire solide : Allianz SE, 2ème assureur mondial, noté AA par Standard & Poor's²



¹Source: Allianz Global Investors, au 30 septembre 2009

²Source: Standard & Poor's, au 1^{er} septembre 2009

Allianz Global Investors : Notre vision et ce que nous offrons

Chez Allianz Global Investors, nous déployons tous nos efforts pour atteindre les objectifs fixés par nos clients.

Notre vision ...

Participer avec engagement à la réalisation des objectifs de nos clients

... et ce que nous offrons

- Des solutions innovantes et un service de tout premier ordre
- Une offre lisible et réactive donnant accès à une large gamme de produits, d'expertises et de style de gestion
- La combinaison d'expertises internationales et de savoir-faire locaux

Un actionnaire solide

Allianz est dans cette industrie depuis plus d'un siècle

**Stabilité et
fiabilité**

- 2ème assureur mondial¹
- Noté AA par Standard & Poor's²
- Un capital solide et une position de solvabilité de 164%³
- Des portefeuilles d'investissement liquides et de haute qualité
- Des fondamentaux robustes : bénéfice d'exploitation de 1.9 Milliard € au 3^{ème} trimestre 2009³ (1^{er} trimestre : 1.4 Milliard €; 2nd trimestre : 1.8 Milliard €)

¹En terme de capitalisation boursière (Déc-2008)

²Source: Standard & Poor's, au 1^{er} septembre 2009

³Source: Allianz SE, au 30 septembre 2009

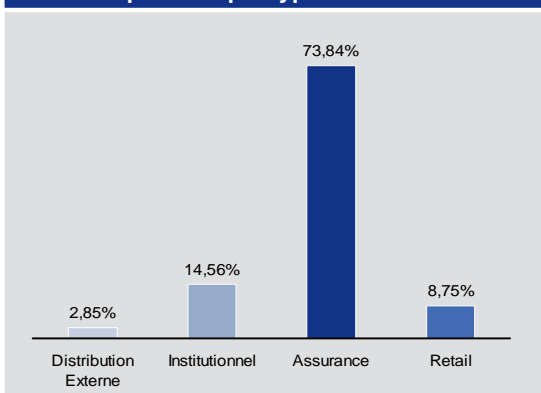
Allianz Global Investors France

Un acteur majeur de la gestion d'actifs en France (Près de 74 Mds d'euros sous gestion à fin décembre 2009)

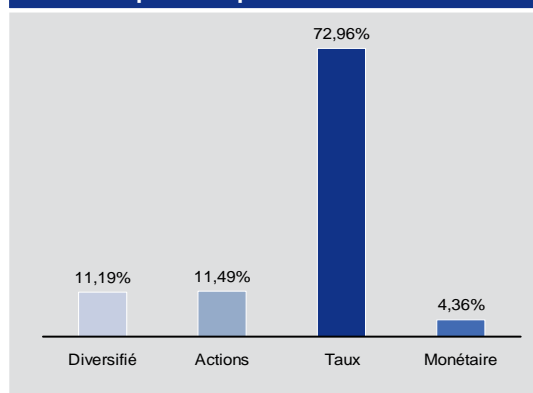
**Allianz
Global Investors
France**

- Un spécialiste de l'investissement zone euro couvrant les principales classes d'actifs avec un engagement fort et une grande expérience dans l'expertise ISR
- Un style d'investissement reposant sur une approche fondamentale résolument orientée vers le long terme
- Un fournisseur de solutions d'investissement dédiés et sur mesure, grâce à une offre exceptionnelle d'expertises et de produits, et à des compétences en allocation d'actifs globale

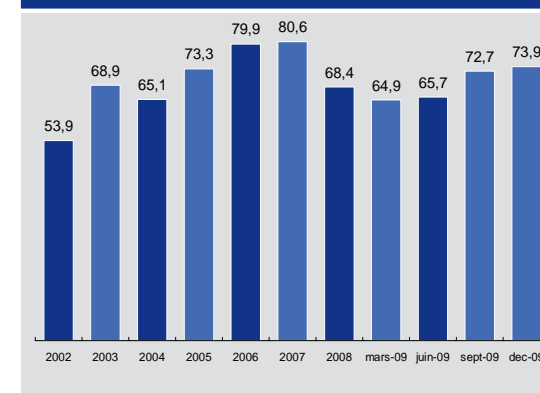
Répartition par type de clientèle



Répartition par classes d'actifs



Évolution des encours en Mds €



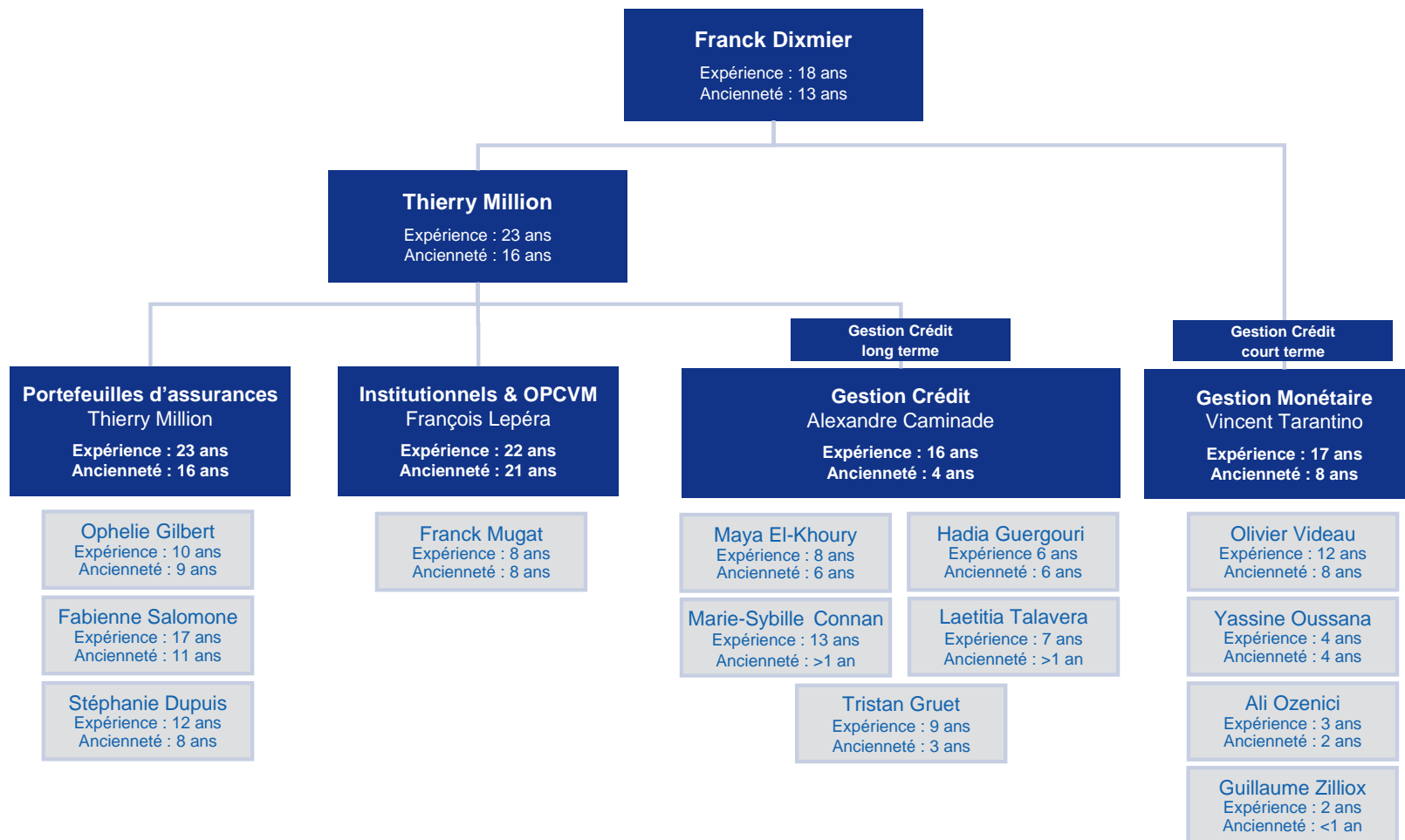
Incluant les actifs distribués et non gérés par AllianzGI France dont ceux de AAAM
Toutes données au 31/12/2009

Présentation réservée aux clients professionnels au sens de la MIF

Sommaire

1. Présentation d'Allianz Global Investors France
2. Équipes de gestion obligataire
 - Organisation de l'équipe de gestion obligataire
 - Pôles de spécialistes par expertise
3. Processus d'investissement
4. Sources de valeurs ajoutées et cartographie des risques
5. Gestion d'Allianz Euro Oblig 1-3 Plus dans le contexte de marché
6. Contrôle des risques
7. Caractéristiques

Organisation de l'équipe de gestion obligataire



Une équipe de spécialistes couvrant l'ensemble des expertises de taux et une source d'alpha unique : confronter des orientations long terme propre à la gestion assurantielle avec une culture plus tactique des gérants de mandats et d'OPCVM

Pôles de spécialistes par expertise

ISR

- Franck Mugat
- Maya El-Khoury

Courbe

- Ophélie Gilbert
- Fabienne Salomone

Inflation

- Ophélie Gilbert
- Fabienne Salomone

Dettes sécurisées - Dettes Garanties par les Etats

- Franck Mugat

Agences et Dettes gouvernementales

- François Lepera

Duration

- François Lepera

Taux d'intérêts Banques Centrales

- Stéphanie Dupuis

Crédit Corporate

- Alexandre Caminade
- Maya El-Khoury
- Hadia Guergouri
- Laetitia Talavera
- Marie-Sybille Connan
- Tristan Gruet

Diversification

- François Lepera

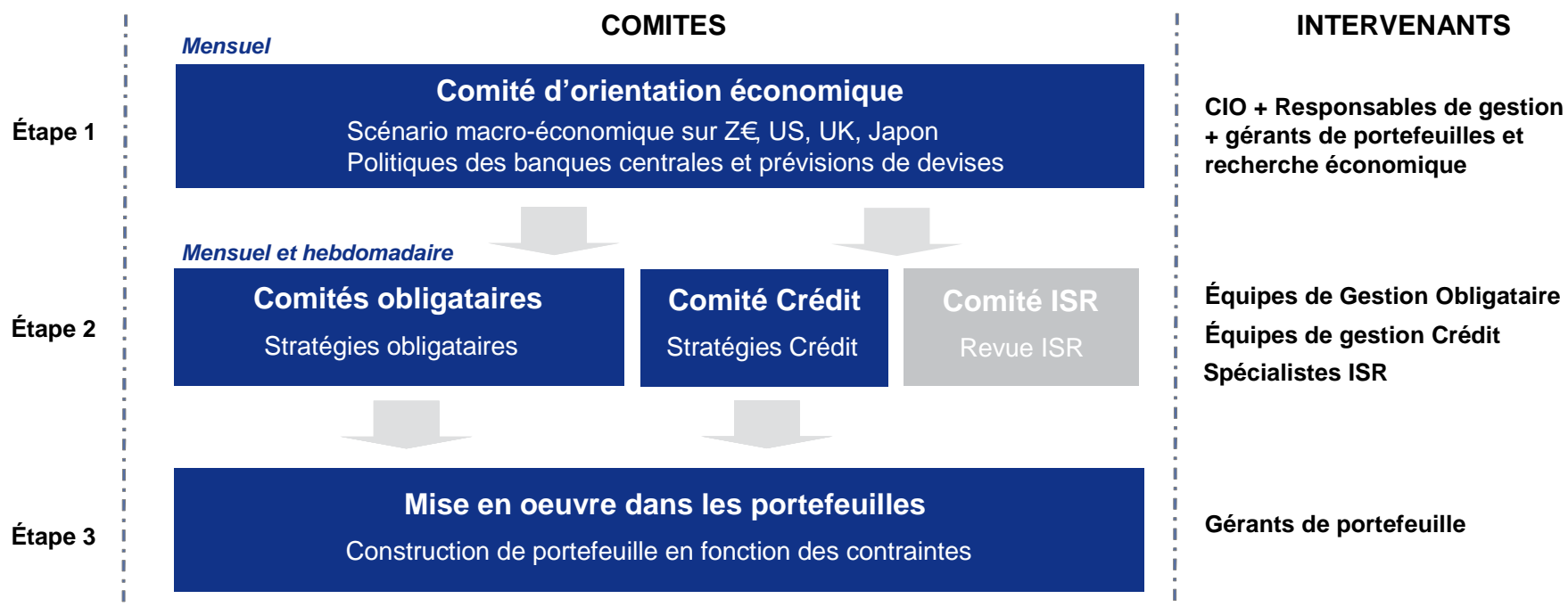
Sommaire

1. Présentation d'Allianz Global Investors France
2. Équipes de gestion obligataire
3. Processus d'investissement
 - Allianz Euro Oblig 1-3 Plus - Vue d'ensemble
 - Le processus de gestion obligataire d'AllianzGI France
 - Simulation et monitoring : Outil in-house GP Taux
4. Sources de valeurs ajoutées et cartographie des risques
5. Gestion d'Allianz Euro Oblig 1-3 Plus dans le contexte de marché
6. Contrôle des risques
7. Caractéristiques

Allianz Euro Oblig 1-3 Plus - Vue d'ensemble



Le processus de gestion obligataire d'AllianzGI France



Étape 1 : Le comité d'orientation économique Détermination du Scénario Macro-Économique Central

Intervenants

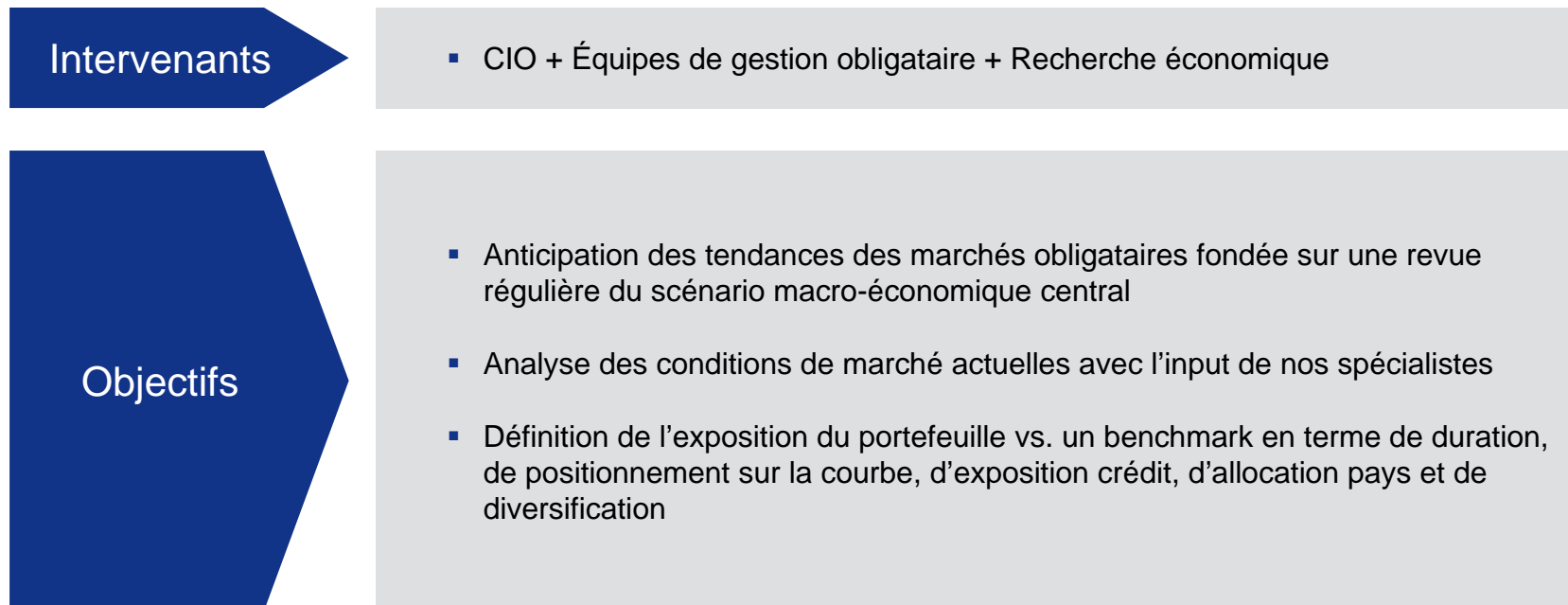
- CIO + Recherche économique + Responsables de gestion + Gérants de portefeuille

Objectifs

- Détermination d'un profil trimestriel en terme de croissance, d'inflation, de politique monétaire ainsi que d'évolution des devises sur les quatre principales zones géographiques, Zone Euro, États-unis, UK et Japon
- Détermination d'un scénario macro-économique central sur un horizon 1 an

Le Comité d'orientation économique est la pierre angulaire de notre processus de gestion

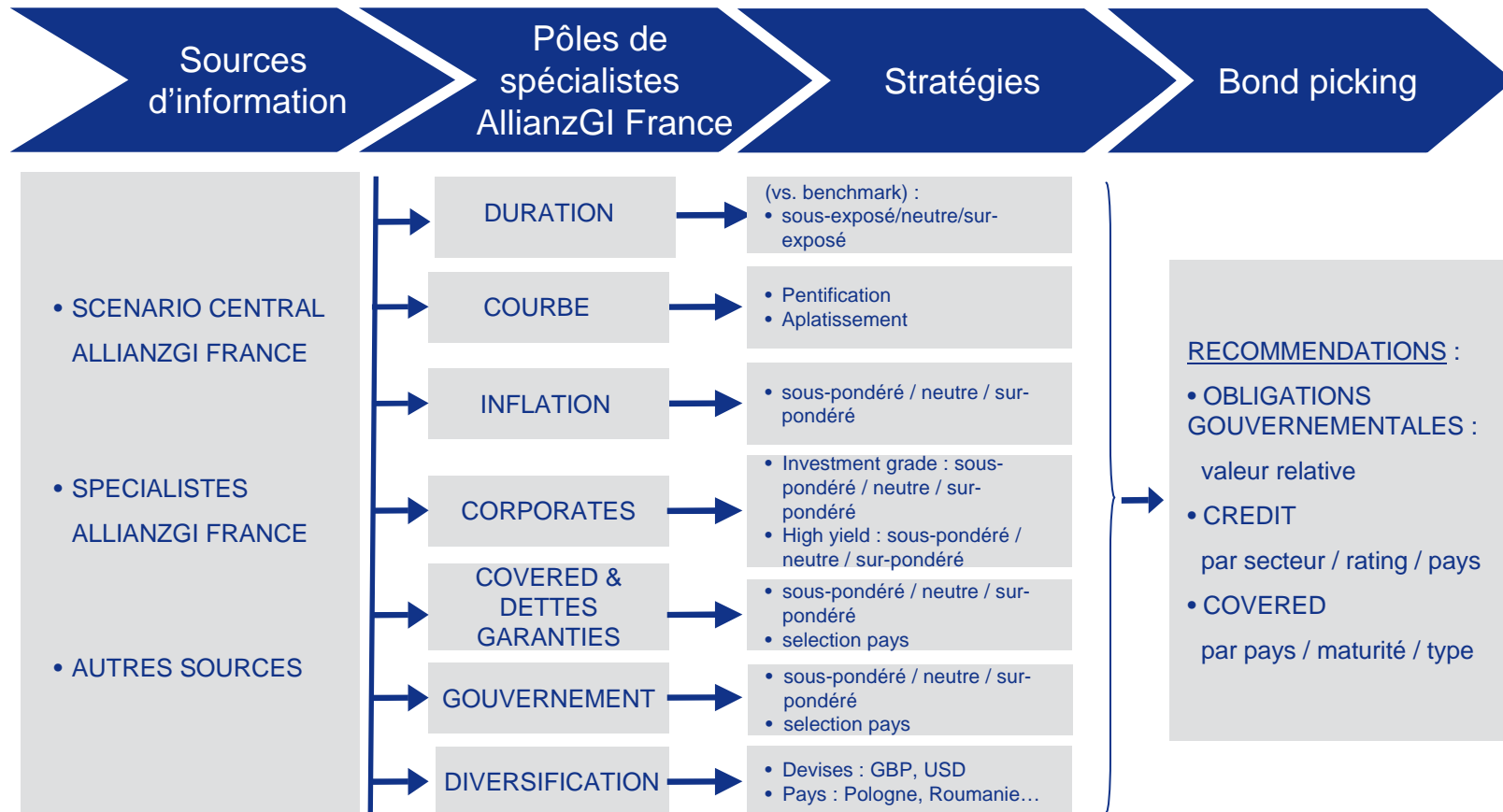
Étape 2: Les Comités Obligataires Génération des thèmes d'investissement



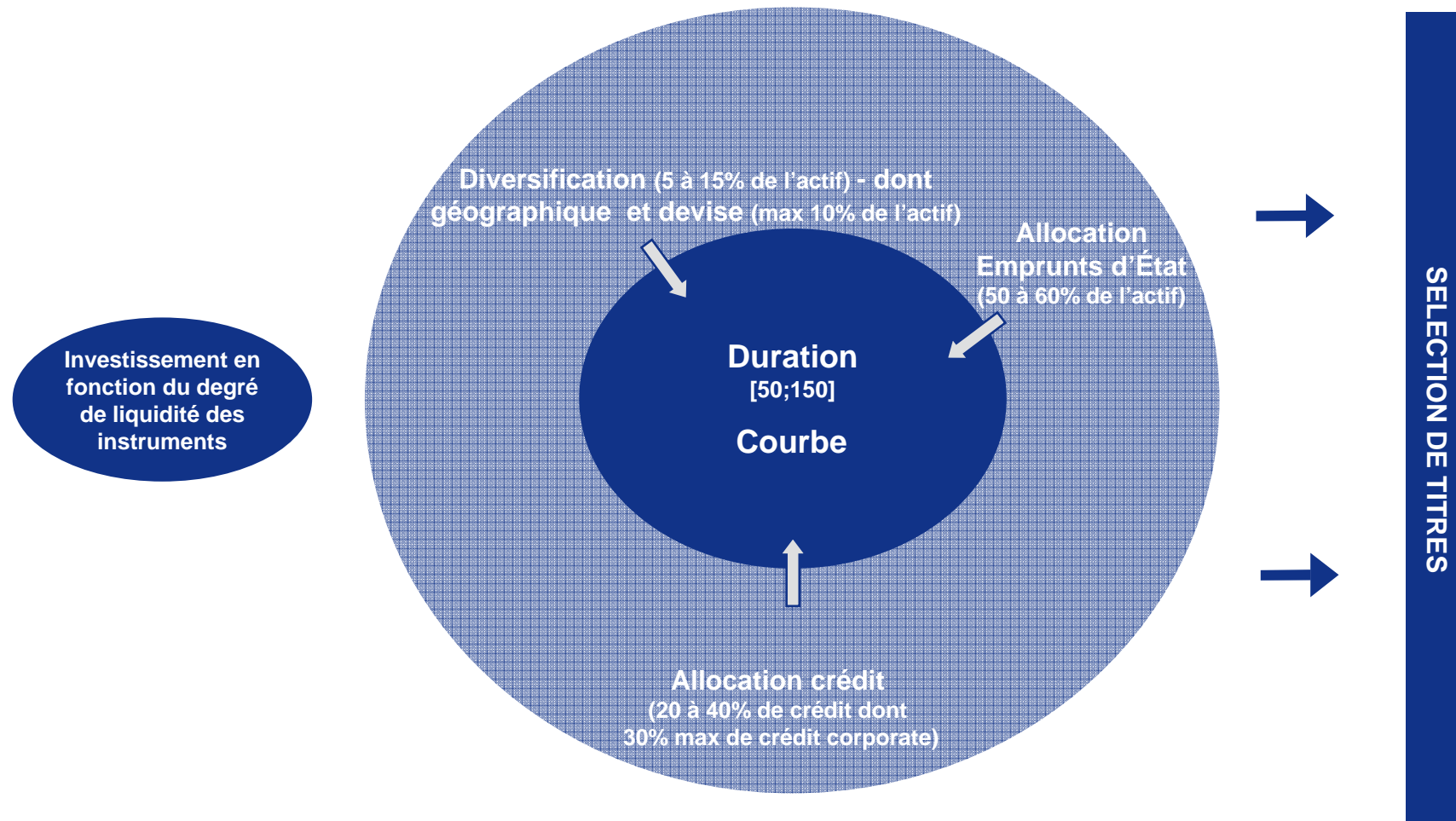
Les décisions d'investissement prises lors du Comité Hebdomadaire Obligataire sont revues en profondeur lors du comité mensuel obligataire

Étape 2 : Les Comités obligataires - Stratégies obligataires

Génération des thèmes d'investissement



Étape 3 : Construction du portefeuille



Une construction de portefeuille en cohérence avec les conclusions des différents comités permettant au gérant d'assumer pleinement sa performance dans le respect des contraintes du portefeuille et de son benchmark

Simulation et monitoring : Outil in-house GP Taux

Éléments techniques

- Outil interne basé sur Java 5 et en lien avec la base de données Sybase 12.5.4
- Relié à DECALOG (Tenue de positions « front office »)
- Prix en temps réel actualisé via Bloomberg
- Équipe de 6 personnes dédiée à la maintenance de GP Taux et au développement de l'outil

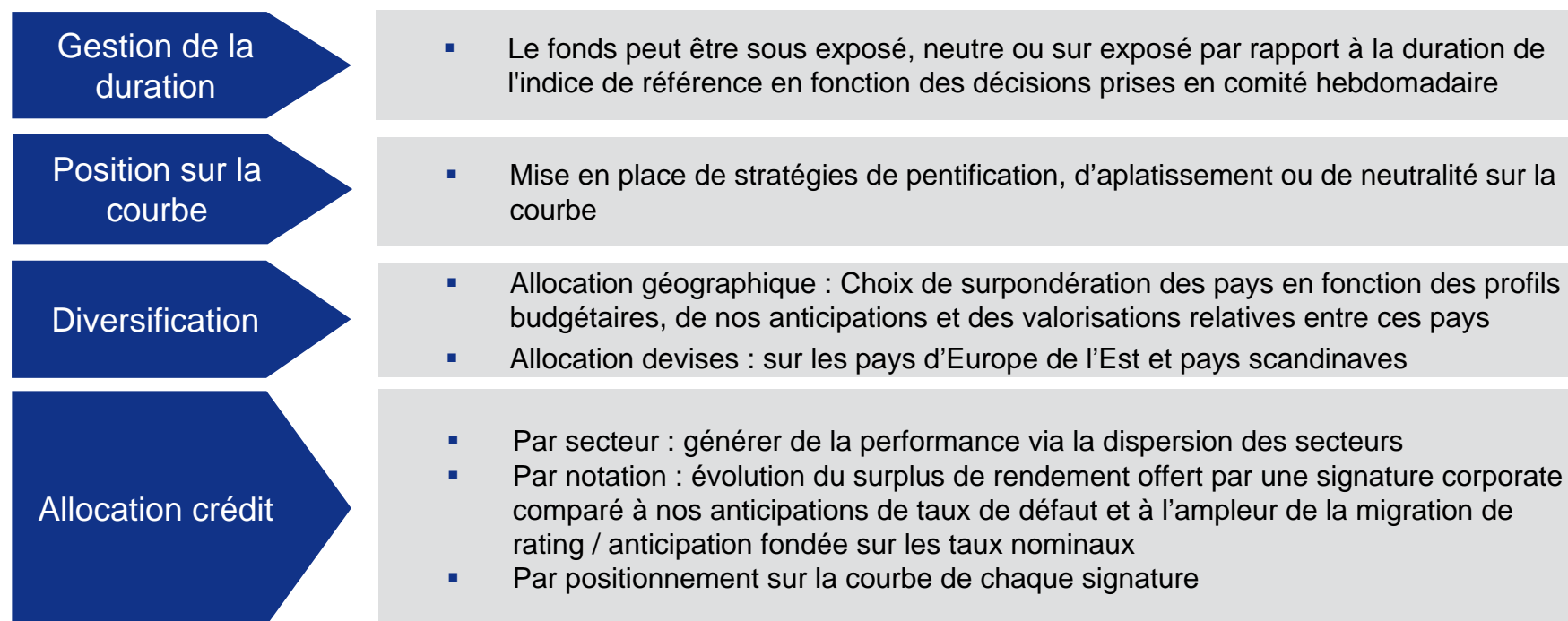
Aspects fonctionnels

- Analyse de portefeuille, exposition, attribution vs. benchmark :
 - Pays
 - Maturité
 - Notation
 - Secteur
- Analyse de risque : sensibilité, duration, spread duration, duration courbe, convexité...
- Simulations de portefeuille :
 - Achat / vente de valeurs
 - Nouveaux portefeuilles
- Confidentialité des éléments de portefeuille
- Données sécurisées

Sommaire

1. Présentation d'Allianz Global Investors France
2. Équipes de gestion obligataire
3. Processus d'investissement
4. Sources de valeurs ajoutées et cartographie des risques
 - Les sources de valeur ajoutée
 - Cartographie des risques
5. Gestion d'Allianz Euro Oblig 1-3 Plus dans le contexte de marché
6. Contrôle des risques
7. Caractéristiques

Les sources de valeur ajoutée



Le gérant a recours à une gestion active de la sensibilité, un positionnement dynamique sur la courbe des taux et une sélection de signatures de qualité parmi des émetteurs publics ou privés.

Cartographie des risques

Risque de taux	<ul style="list-style-type: none">▪ Sensibilité aux taux : [0;3]
Risque sectoriel	<ul style="list-style-type: none">▪ Possibilité d'investir sur des segments et univers différents de l'indice de référence
Risque de crédit	<ul style="list-style-type: none">▪ Risque de défaillance des émetteurs d'instruments financiers émis par des établissements privés
Risque relatif à l'utilisation de produits dérivés	<ul style="list-style-type: none">▪ Possibilité de s'exposer de façon accrue sur différents facteurs de risque sans modifier la composition du portefeuilles de titres vifs
Risque de change	<ul style="list-style-type: none">▪ Variations de taux de change sur les titres émis en devise étrangère pouvant générer des variations non imputables à la valorisation du titre en lui-même (10% maximum)

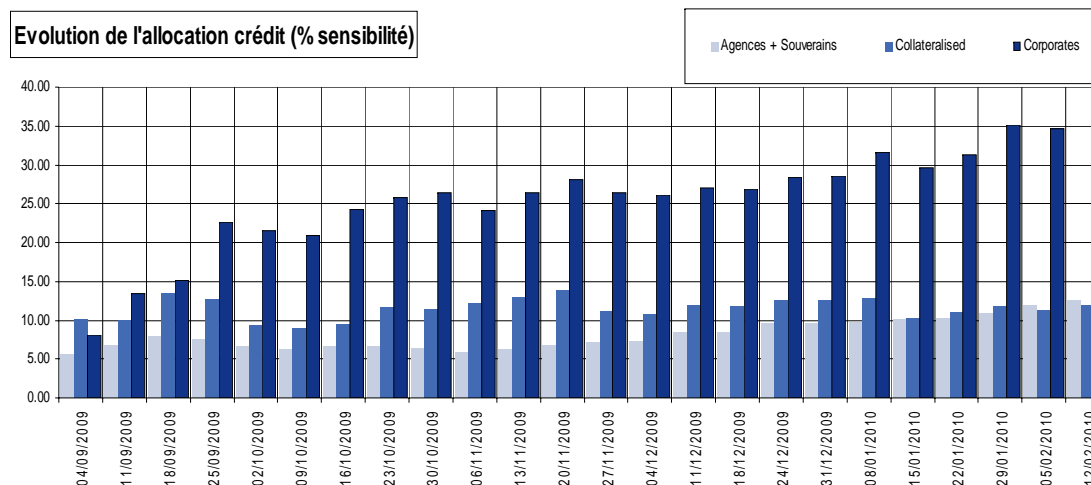
Sommaire

1. Présentation d'Allianz Global Investors France
2. Équipes de gestion obligataire
3. Processus d'investissement
4. Sources de valeurs ajoutées et cartographie des risques
5. Gestion d'Allianz Euro Oblig 1-3 Plus dans le contexte de marché
 - Allocation crédit
 - Allocation géographique
 - Duration
6. Contrôle des risques
7. Caractéristiques

Allocation crédit

De septembre 2009 à mi février 2010

- Le 21 septembre, nous décidons de passer surpondérer sur le crédit compte tenu d'une modification de notre scénario économique qui anticipe une croissance plus importante sur la fin de l'année .
- Début novembre, nous avons réduit notre exposition compte tenu de notre anticipation de baisse des flux jusqu'à la fin de l'année.
- Début janvier, nous sommes repassés en sur exposition car les principaux moteurs de performance sont en place: faible volatilité, recherche de rendement, amélioration des bilans, appétit du marché, valorisation historique attractive et perspectives économique favorable.



Positions actuelles

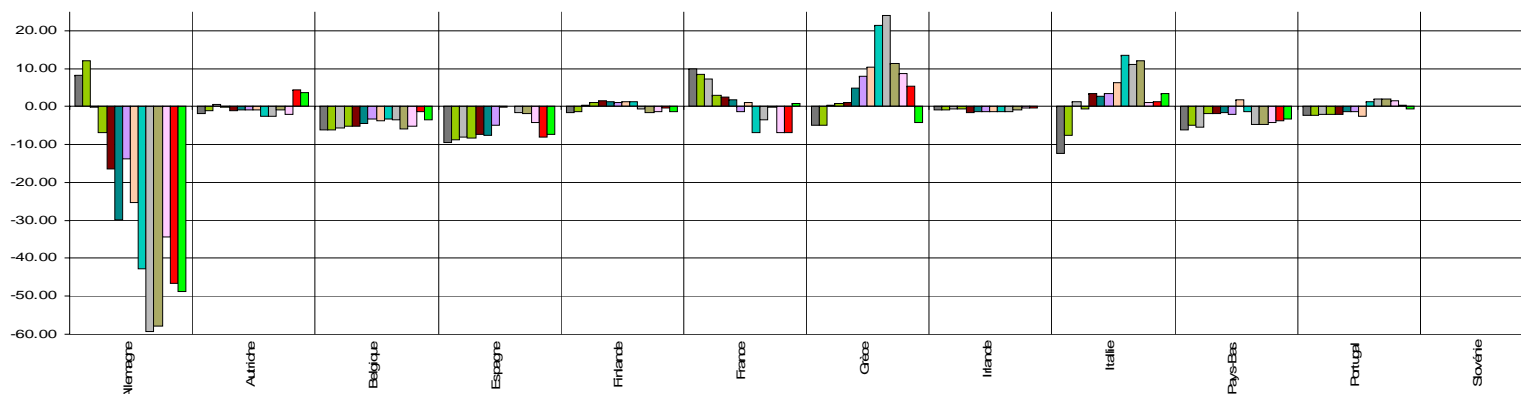
- Dettes garanties + Agences** : 5.9 % d'exposition en poids et 9.4 en sensibilité
- Dettes sécurisées** : 6.6 % d'exposition en poids et 11 % en sensibilité
- Dettes Corporate** : 25% d'exposition en poids et 33.1 % en sensibilité.

Perspectives

- Sur les dettes sécurisées, nous restons sélectifs sachant que nous bénéficions du soutien du programme de rachats de 60 milliards de la BCE et d'un supply moins important en Allemagne. Toutefois, nous restons sensible à la contagion possible en provenance des dettes gouvernementales des pays périphériques.
- Sur les dettes privées, nous maintenons notre surpondération avec un accroissement de la selectivité. Le resserrement des spreads devraient se poursuivre car les conditions suivantes sont réunies : stabilité de la politique monétaire, marché ouvert au refinancement et croissance molle.

Allocation géographique

Evolution de l'allocation géographique zone Euro (% sensibilité)



De septembre 2009 à mi février 2010

- Nous avons privilégié les dettes périphériques (Grèce et Italie) en début de période compte tenu de nos anticipations d'accélération de la croissance sur la fin de l'année : forte demande sur les actifs risqués dans un contexte où les banques centrales maintiennent une politique et un discours accommodant. Nous avons progressivement réduit notre exposition compte tenu des risques liés à la révision des déficits par le nouveau gouvernement grec.

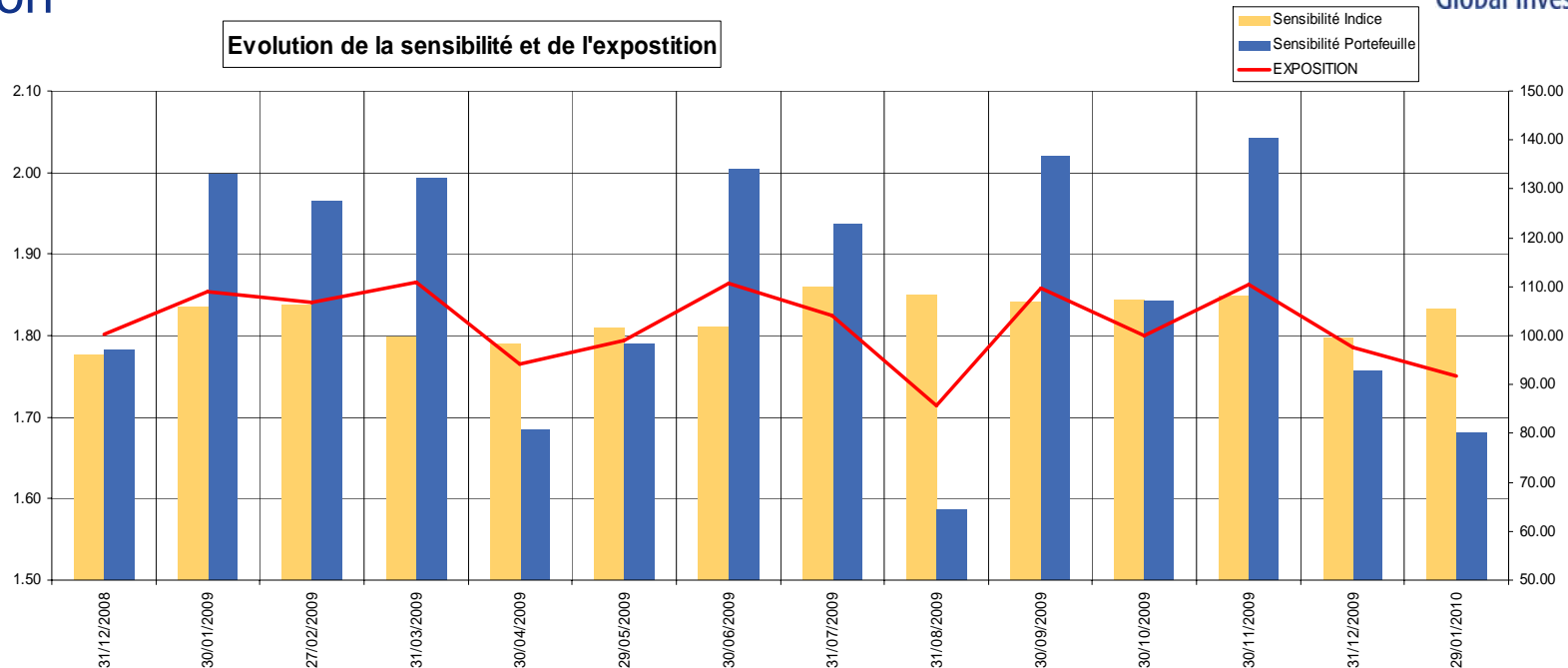
Positions actuelles

- Sous expo des dettes gouvernementales: 38.9 % contre 100%.
- Sur exposition de l'Autriche de 3%(4.5/1.4%)

Perspectives

- Nous restons prudents sur les dettes périphériques dans l'attente d'une normalisation de la situation grecque. Toutefois, la mise en place d'une garantie implicite (soutien des autres membres) devrait réduire un peu la volatilité

Duration



De septembre 2009 à mi février 2010

- Fin août, nous passons en sous exposition car nous pensions que la BCE commencerait à réduire l'accommodation monétaire en introduisant une marge lors du refinancement à 12 mois de fin septembre. Les propos de JC Trichet nous incitèrent à revenir vers un position plus neutre.
- Fin décembre, nous sommes passés en sous exposition compte tenu à la fois du niveau des taux, du momentum d'accélération de la croissance, de la fin de l'assouplissement quantitatif des banques centrales et de la hausse des émissions gouvernementales.

Positions actuelles

- Duration** : 96.7 par rapport au benchmark

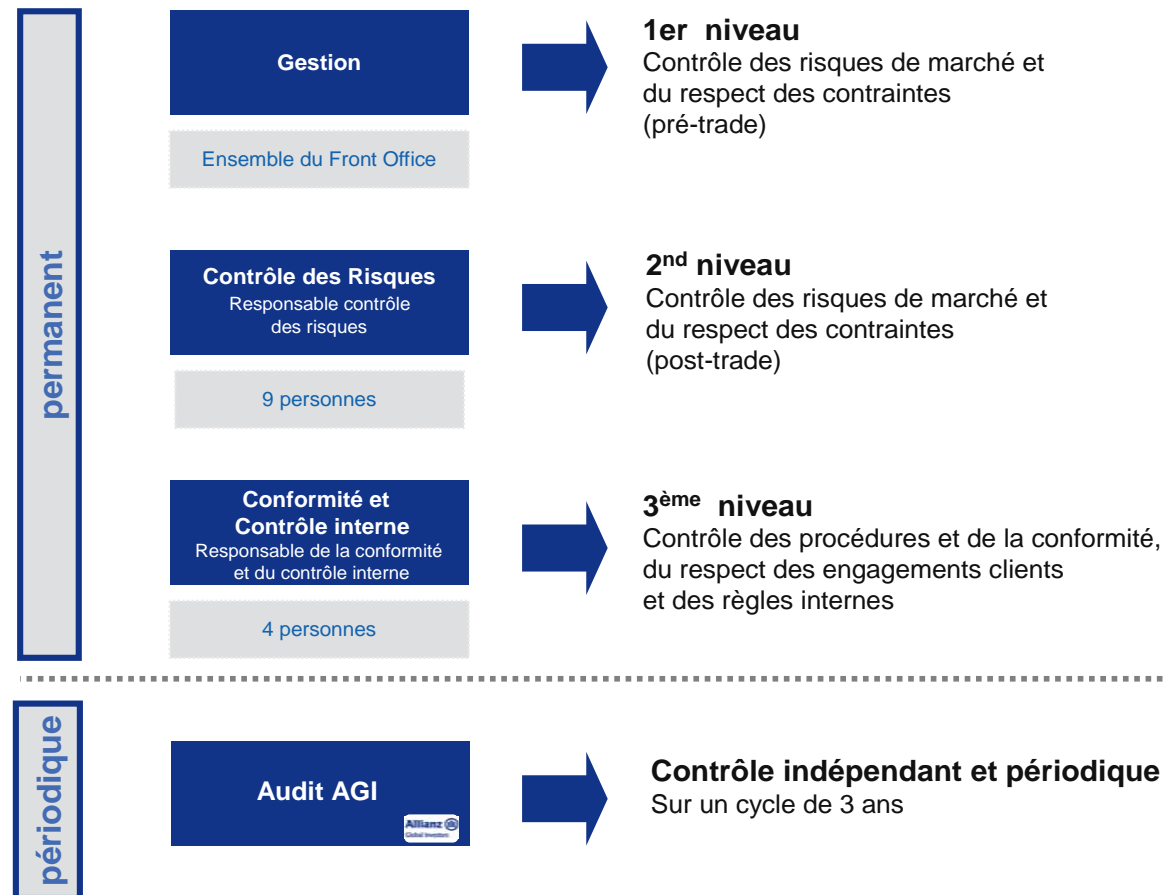
Perspectives

Dans un contexte à court terme de croissance molle et de maintien d'une politique monétaire accommodante, les facteurs qui peuvent influencer les taux seront d'ordre techniques : flux, situation des souverains, supply

Sommaire

1. Présentation d'Allianz Global Investors France
2. Équipes de gestion obligataire
3. Processus d'investissement
4. Sources de valeurs ajoutées et cartographie des risques
5. Gestion d'Allianz Euro Oblig 1-3 Plus dans le contexte de marché
6. Contrôle des risques
 - Les différents niveaux de contrôle des risques
 - Processus de contrôle des risques
7. Caractéristiques

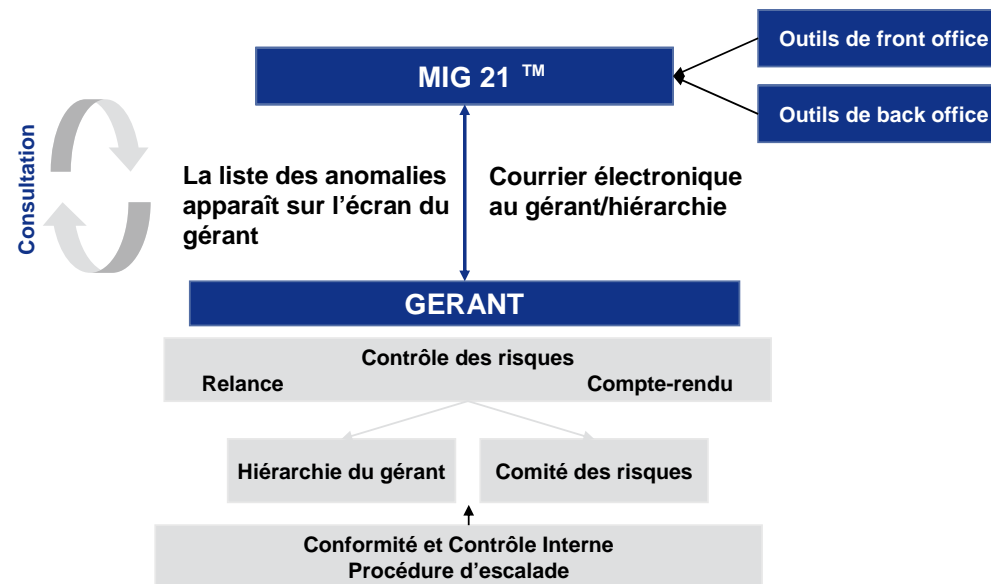
Les différents niveaux de contrôle des risques



S'assurer en permanence que le client et la société de gestion ne sont pas exposés à un risque supérieur à celui qu'ils souhaitent assumer

Processus de contrôle des risques

- Les règles d'investissement pré-trade sont intégrées dans le serveur de contraintes DECALOG
- MIG 21™ serveur post-trade permet de contrôler quotidiennement tous les portefeuilles d'AllianzGI France



MIG 21™ est un gage de sécurité pour nos clients quant au respect des contraintes de leur portefeuille ; cet outil nous permet de contrôler quotidiennement tous les portefeuilles AllianzGI France

Sommaire

1. Présentation d'Allianz Global Investors France
2. Équipes de gestion obligataire
3. Processus d'investissement
4. Sources de valeurs ajoutées et cartographie des risques
5. Gestion d'Allianz Euro Oblig 1-3 Plus dans le contexte de marché
6. Contrôle des risques
7. Caractéristiques

Allianz Euro Oblig 1-3 Plus

Caractéristiques produits

- **Classification AMF** : Obligations et autres titres de créances libellés en euro
- **Indice de référence** : JPM EMU 1-3
- **Durée minimale de placement recommandée** : 2 ans
- **Frais de gestion** :
 - Fixes maximum : 0,4784% TTC
- **Commission de souscription** :
 - 1.50 % dont part acquise au fonds :néant
- **Commission de rachat maximale** :
 - Néant

- **Description** : FCP investi en obligations de la zone Euro, Allianz Euro Oblig 1-3 Plus vise une valorisation de vos placements sur une durée de placement recommandée de 2 ans

Avant de souscrire à ce produit, le distributeur vous remet le prospectus simplifié, document réglementaire visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), que vous êtes invité à lire attentivement. Ce document est disponible auprès d'AllianzGI France, sur le site Internet www.allianzgi.fr et auprès des entités qui commercialisent ce produit.

- Ce document a été préparé par Allianz Global Investors France : Société Anonyme au capital de 10 159 600 euros – 352 820 252 RCS Paris dont le siège social se situe au 20, rue Le Peletier – 75444 Paris Cedex 09.
- Allianz Global Investors France est une société de gestion de portefeuille agréée par la Commission des Opérations de Bourse le 30 juin 1997 sous le numéro GP-97-063.
- Avant de souscrire à ce produit, le distributeur vous remet le prospectus simplifié, document réglementaire visé par l’Autorité des Marchés Financiers (AMF), que vous êtes invité à lire attentivement. Ce document est disponible auprès Allianz Global Investors France, sur le site internet www.allianzgi.fr et auprès des entités qui commercialisent ce produit.
- Allianz Global Investors France décline toute responsabilité dans l’utilisation qui pourrait être faite de ces informations et des conséquences qui pourrait en découler.
- Les opinions développées dans ce document reflètent le jugement d’Allianz Global Investors France au jour de sa rédaction et sont donc susceptibles d’être modifiées à tout moment sans préavis. AllianzGI France s’efforce d’utiliser des informations pertinentes, fiables et contrôlées. Toutefois, AllianzGI France ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l’usage de la présente publication ou des informations qu’elle contient
- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Ce document réalisé à titre d’information ne saurait constituer ni une offre d’achat, de vente, ou de souscription d’instruments financiers.
- Toute reproduction, copie, duplication, transfert, sous quelque forme que ce soit, concernant tout ou partie des informations, données financières et recommandations préconisées par Allianz Global Investors France sont strictement interdites.

